

Le 14 février 2020

Hon. Bill Morneau
Ministre des Finances
Chambre des communes
Ottawa, Ontario
K1A 0A6
budget2020@canada.ca

Objet : Consultations prébudgétaires de 2020

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est heureux de participer aux consultations prébudgétaires de 2020.

L'an dernier, nous avons fourni des copies de deux documents dans le cadre de la consultation de 2019 : notre mémoire sur l'[Amélioration de la sécurité de la retraite des Canadiens](#) et notre mémoire au [Conseil consultatif sur la mise en œuvre du régime national d'assurance-médicaments](#). Ces deux documents seront probablement également pertinents pour vos délibérations cette année.

Nous notons que les changements climatiques ont été identifiés comme l'un des domaines prioritaires. En septembre 2019, l'ICA a diffusé un énoncé public intitulé « Il est temps d'agir : Faire face aux risques des changements climatiques ». Il renfermait des recommandations précises de la profession actuarielle canadienne sur les changements climatiques. Vous pouvez consulter ici cet [énoncé public](#) et le [résumé graphique](#) connexe.

Nous notons également que la santé et la sécurité sont également identifiées comme thème cette année. L'ICA élabore actuellement un énoncé public portant expressément sur le sujet de l'assurance-médicaments. Nous sollicitons présentement les commentaires des membres sur l'orientation de l'énoncé proposé, et nous prévoyons qu'il sera achevé d'ici l'automne 2020. Des copies de cet énoncé seront envoyées aux décideurs dès sa publication. Nous avons également publié un [bref énoncé](#) en septembre 2019 avec nos premiers commentaires sur l'assurance-médicaments nationale.

De plus, veuillez consulter l'énoncé public de l'ICA intitulé « [Une retraite reportée pour des prestations plus élevées](#) », qui a été publié en avril 2019 et qui propose de modifier l'âge auquel les prestations sont offertes en vertu des systèmes de revenu de retraite du Canada. Consultez également le [rapport](#) de 2015 du Groupe de travail de l'ICA sur les régimes à prestations cibles. Nous considérons les régimes à prestations cibles comme une option valable et nous encourageons le gouvernement à envisager de réintroduire le projet de loi C-27 (Loi modifiant la *Loi sur les normes de prestation de pension*). En particulier, nous appuyons la disposition de ce projet de loi qui permettait à l'administrateur d'un régime de retraite agréé d'acheter des rentes à un assureur sans risque de responsabilité subséquente en cas de défaillance de l'assureur.

L'ICA est heureux d'avoir l'occasion de formuler ces commentaires et aimerait poursuivre les discussions avec vous tout au long de ce processus.

Nous vous invitons à transmettre vos questions à [Chris Fievoli](#), actuaire membre du personnel de l'ICA, communications et affaires publiques, au 613-656-1927.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président de l'Institut canadien des actuaires,

[signature originale au dossier]

Marc Tardif, FICA

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme bilingue national et le porte-parole de la profession actuarielle au Canada. Nos membres rendent des services et des conseils actuariels de la plus haute qualité. L'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres.